

dernier, d'un enfant qui a droit à l'affection de tous les Canadiens: l'honorable George St. Lawrence Neufize Ponsonby. A cette heureuse occasion, tous les députés de cette Chambre, j'en suis convaincu, s'unissent à mon humble personne pour exprimer à Son Excellence le très honorable comte de Bessborough, et à sa très gracieuse épouse, née de Neufize, nos respectueux hommages, et pour formuler envers leur jeune enfant, l'honorable George St. Lawrence Neufize Ponsonby, nos loyaux et très sincères vœux de bonheur. Qu'ils demeurent assurés que tous les Canadiens, quelle que soit leur origine, et les Canadiens français en particulier, ont été profondément touchés de l'amicale pensée que Leurs Excellences ont eue de donner à ce noble descendant de deux glorieuses familles de France et d'Angleterre, immédiatement après le nom de Sa Majesté britannique, le prénom de "St. Lawrence", le nom de notre fleuve qui, par la beauté et l'immensité de son cours, la richesse et la variété de ses rives, la grandeur et la multiplicité des héroïsmes dont il a été le témoin, est vraiment royal et peut être convenablement associé au nom de Sa Majesté britannique, dont l'empire est si vaste que les rayons du soleil n'en disparaissent jamais. Ce nom ne peut être qu'un porte-bonheur, parce que le Saint-Laurent a été la voie ombragée par les drapeaux de Montcalm et de Wolfe, sillonnée par les canots de nos héroïques missionnaires et de nos audacieux explorateurs. Qui pourrait prédire ce qui, dans le cours de son existence, arrivera à ce jeune Canadien qui peut se trouver un jour appelé par les voix des Canadiens, ses compatriotes, par l'application du traité de Westminster, à présider aux destinées de son pays d'origine et à être l'un des successeurs, à Rideau Hall, de Son Excellence le Gouverneur actuel, ce qui comblerait les vœux de tous?

Ces pensées en font surgir d'autres qui se rapportent à Son Excellence Lady Bessborough, née de Neufize. C'est, si je ne me trompe, depuis que la Nouvelle-France appartient à la Grande-Bretagne, la première fois qu'une Française se trouve être "Notre Dame" à Rideau Hall. N'y a-t-il pas lieu pour nous d'admirer ce retour de l'histoire? Nous savons que dans la chapelle des Ursulines de Québec, où un boulet creusa la tombe du marquis de Montcalm, il y a, devant la statue de la Vierge, une lampe qui ne s'éteint jamais. La flamme de cette lampe du souvenir, entretenue par des mains pieuses, n'a-t-elle pas dû briller d'un plus vif éclat quand est arrivée parmi nous cette noble Française issue de la même race que les glorieux vaincus de 1759 et que la destinée a faite vice-reine du

pays jadis gouverné par ses grands compatriotes. J'aime à croire que si cet orgueilleux mais intrépide Louis de Buade, comte de Frontenac, revenait sur cette terre du Canada, il ordonnerait d'arborer sur la citadelle de Québec le vieux drapeau fleurdelisé et saluerait de nouveau par la bouche de ses canons Roberte de Neufize et le comte de Bessborough, son successeur comme gouverneur de la Nouvelle-France, devenue Puissance du Canada.

Au cours de la crise économique mondiale que nous traversons présentement, monsieur l'Orateur, j'estime que nous devons apprécier l'effort sérieux et effectif accompli par le Gouvernement qui préside aujourd'hui aux destinées du pays, effort qui a donné déjà des résultats précieux et qui laisse présager un brillant avenir. C'est cette situation rassurante que le discours du trône signale avec raison, comme c'est aussi le message non équivoque que j'apporte au Gouvernement, de la part des électeurs de Trois-Rivières-Saint-Maurice.

J'ai l'honneur, monsieur l'Orateur, de représenter, je le proclame avec fierté, l'un des comtés les plus importants qui figurent sur la carte électorale; important par son histoire qui remonte aux origines glorieuses de la colonie, important par le chiffre considérable de sa population actuelle, urbaine et rurale, canadienne française en majorité, mais aussi, pour une large part, anglaise, irlandaise, scandinave; important également, le comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice, par ses immenses ressources naturelles, particulièrement ses forêts et ses pouvoirs d'eau, ainsi que par les nombreuses industries qui s'y trouvent établies. On comprend facilement ce que pouvait susciter d'intérêt, l'été dernier, une élection partielle dans une telle région. Par ailleurs, le Gouvernement, détenant le mandat que les électeurs lui avaient confié depuis un an à peine, avait à solutionner des problèmes et des difficultés quasi insurmontables. Au cours de la session d'urgence, en septembre 1930, comme aussi pendant la session régulière de 1931, qui tirait alors à sa fin, nos adversaires avaient multiplié leurs critiques, disant que le Gouvernement avait lamentablement failli de remplir ses promesses, que la situation alarmante du pays, loin de s'être améliorée, avait, au contraire, empiré. Je me rappelle avoir lu, dans le temps, avec beaucoup d'intérêt, les discours de ceux qui devaient être plus tard mes collègues de l'opposition. "Vous avez trompé, disait-on, la confiance des électeurs du pays, particulièrement des électeurs de la province de Québec. Si l'on avait pu prévoir alors, ajoutaient-ils, ce qui se passe aujourd'hui, si vous étiez venus sur les tribunes populaires soumet-